

138 / 03-2026

Lémaniques

Bulletin de l'association pour la sauvegarde du Léman



Gare aux lendemains
qui déchantent

Des micropolluants dans le Léman, une histoire à rebondissements

L'ASL avait déjà abordé la question des perturbateurs endocriniens (Lémaniques n° 62, 2006)

puis des médicaments et micropolluants organiques (Lémaniques n° 85, 2012).

Voici un nouvel état des lieux de l'évolution des micropolluants dans le bassin versant du Léman.

édito

À jouer les apprentis sorciers...

Tout le monde subit l'addiction de notre société aux « produits chimiques » (pesticides, médicaments, additifs, solvants...) et y participe, parfois pour le meilleur et très souvent pour le pire. La pollution du Léman par les micropolluants est un dégât collatéral de cette dépendance, le bassin lémanique abritant en effet, des activités, à fois de consommation (domestiques, agricoles, industrielles...) et de conception/production de ces substances.

Cette nouvelle vague polluante est un cocktail diversifié de « micropolluants » agressifs. Attention! micro ne veut pas dire insignifiant, mais en concentrations faibles. Il s'agit donc d'une pollution à bas bruit mais chronique qui menace le bon fonctionnement du lac et surtout sa fonction la plus critique: fournir de l'eau potable à près d'un million de personnes.

Le suivi scientifique mis en place pour contrer cette menace est méticuleux. Son objectif est de veiller à ce que les concentrations restent en dessous des seuils sanitaires. De ce point de vue, les données récoltées sont pour l'heure plutôt rassurantes mais on peut se demander: tout est-il vraiment sous contrôle?

En l'état des connaissances: cette annonce rituelle apporte un bémol commode à nombre de diagnostics. Mais peut-on resté figé sur ce qu'on sait? Ne devrait-on pas tenir compte de ce que l'on sait ne pas savoir, des hypothèses les plus fiables, ceci dans une perspective de prévention de risques potentiels? En fait, rester sous les normes est certes indispensable, mais ne constitue pas un objectif sociétal suffisant. Ainsi, les effets possibles de cocktails à très faibles concentrations mais sur des temps longs – situation typique des interactions entre le Léman et ses micropolluants – devraient conduire à davantage d'anticipation.

Mettre de l'ordre dans la confusion chimique actuelle! Est-il rationnel d'autoriser la mise en vente de molécules chimiques nouvelles sans bien en connaître ni la toxicité ni leur devenir dans l'environnement? Les très nombreux retraits d'autorisation a posteriori prouvent que cette improvisation n'est pas rare et qu'un renforcement de la détection et de la réglementation est nécessaire.

Pollueur payeur? Le lac dilue les polluants mais plus encore, les responsabilités: finalement, le coût de la « pollution », s'il se renforce, retombera sur les consommateurs d'eau.

Alors oui, il n'y a pas à se fixer de limites pour réduire la pollution! La haute la qualité des eaux alimentant le Léman est le principal levier permettant d'accroître sa résilience et la stabilité de ses services écosystémiques face au changement climatique. Il y a donc urgence à engager le bassin lémanique dans une démarche de sobriété chimique et d'excellence environnementale.

Jean-Marcel Dorioz, vice-président de l'ASL

Définition et origine

Les micropolluants regroupent les métaux, molécules organiques (PCB, PFAS, pesticides, médicaments) ou organométalliques présents à très faibles concentrations ($\mu\text{g/L}$ à ng/L), mais pouvant être toxiques. Ils proviennent essentiellement des activités humaines: industrie, agriculture, trafic, rejets domestiques. Plus de 24'000 substances sont enregistrées en Europe, avec 300 à 500 nouvelles chaque année. Certaines substances naturelles (arsenic, cuivre) peuvent aussi contaminer les eaux. La législation européenne REACH¹ encadre l'usage des substances chimiques, mais les produits fabriqués en faible quantité échappent souvent au contrôle.

Les micropolluants comme les POP (Polluants Organiques Persistants: PFAS, PCBs, pesticides) peuvent voyager et se disperser sur de longues distances par « effet sauterelle » (fig. 1).

Historique des micropolluants dans le Léman

La surveillance de la qualité des eaux du Léman débute en 1957 avec des mesures réalisées par l'Union générale des Rhodaniens, puis par la CIPEL (Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Léman) créée en 1962. Elle reprend les recherches et les complète, notamment avec l'estimation de la pollution par les métaux lourds dans les sédiments initiée en 1976^[1].

Les premiers suivis concernent le **mercure** (fig. 2), dont la contamination des sédiments atteint un pic vers 1930-1940 de 1 mg/kg (probablement local), puis un autre en 1971-1972 lié à des rejets industriels dans le Rhône valaisan^[2].

Les mesures effectuées sur les matières en suspension dans le Rhône à la Porte-du-Scex (situé à 5 km de l'embouchure du Rhône dans le Léman) révèlent l'origine du mercure avec une nette augmentation des concentrations de 1964 (0,17 mg/kg) à 1971 (1,4 mg/kg). Les quantités journalières émises par les deux sites industriels de Viège et Monthey (VS) sont estimées à 10 kg/j, puis se réduiront à moins de 0,5 kg/j après 1974.^[4]

Le mercure étant un élément bioaccumulable, les poissons, situés en fin de chaîne alimentaire, peuvent accumuler dans leur chair ce micropolluant comme d'autres substances de synthèse lipophiles (qui se concentrent dans les graisses). Les analyses faites sur plusieurs espèces de poissons (fig. 3) montrent une diminution des teneurs en mercure entre 1975 et 1993, pour se stabiliser depuis à moins de 100 $\mu\text{g/kg}$ (de 1975 à 2018)^[5]. Les dernières données sur l'évolution des concentrations en mercure (Hg) dans la chair des poissons entre 2000 et 2020 montre une stabilisation des teneurs^[6]. La barre rose représente l'objectif de concentration en Hg dans la chair des poissons visé par la CIPEL: 20-30 ng/g de poids frais, teneur considérée comme « naturelle » depuis 2002 pour les espèces du Léman et pratiquement atteinte dès 2000 pour les perches^[7]. Les concentrations mesurées restent bien inférieures à 300 $\mu\text{g/kg}$, teneur maximale autorisée pour la consommation selon la réglementation de l'Union européenne.

Les **polychlorobiphényles** ou **PCB**, synthétisés dans les années 1950 pour l'industrie électrique, sont également suivis depuis 1976. Leur usage industriel a progressivement été interdit dans les années 1970, entraînant une baisse de leur concentration dans la faune aquatique. Ces substances, très stables et lipophiles, s'accumulent dans les organismes vivants et leur concentration augmente progressivement d'un niveau trophique à l'autre le long de la chaîne alimentaire (bioamplification), présentant ainsi un risque de toxicité croissante.

La figure 4 illustre le phénomène de bioaccumulation et bioamplification des polluants persistants (mercure, PCB, PFAS, 6PPD...) le long de la chaîne alimentaire.

Le tableau de bord de 2002 de la CIPEL^[5] rapporte le suivi de 4 pesticides: simazine, atrazine, terbutylazine et le métolachlore qui sont des herbicides. Analysées dans les eaux du Léman depuis 1989, leurs concentrations ne dépassent pas 0.05 $\mu\text{g/L}$.

L'apparition de techniques analytiques performantes avec GCMS, (chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse) et LC-MS/MS (Liquid Chromatography-Tandem Mass Spectrometry) vers 2004 a permis d'identifier de nombreuses nouvelles substances

1. Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals

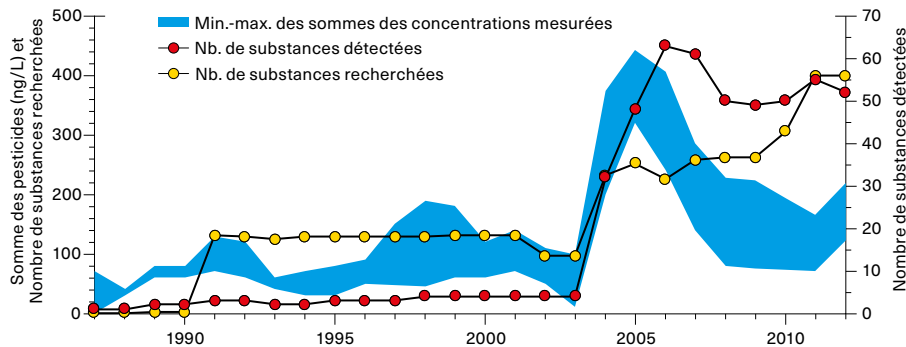


Figure 5. Evolution du nombre de pesticides recherchés et détectés entre 1987 et 2012; importance (minimum et maximum) de la somme des concentrations de ces pesticides analysés dans l'eau du Léman prélevée au milieu du lac (point SHL2) [3].

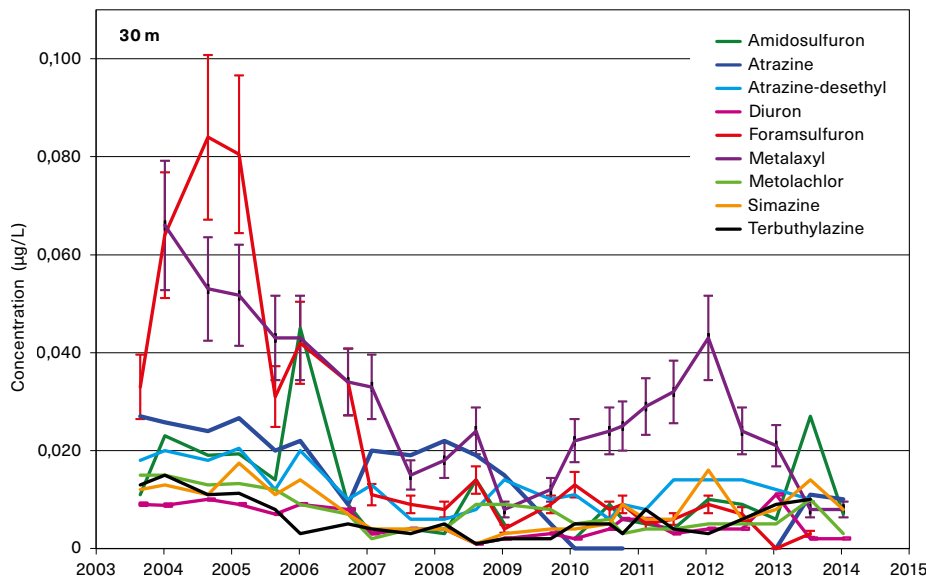


Figure 6. Évolution des concentrations à SHL2 (milieu du lac à 30 m) dans le Léman des principaux pesticides détectés [9].

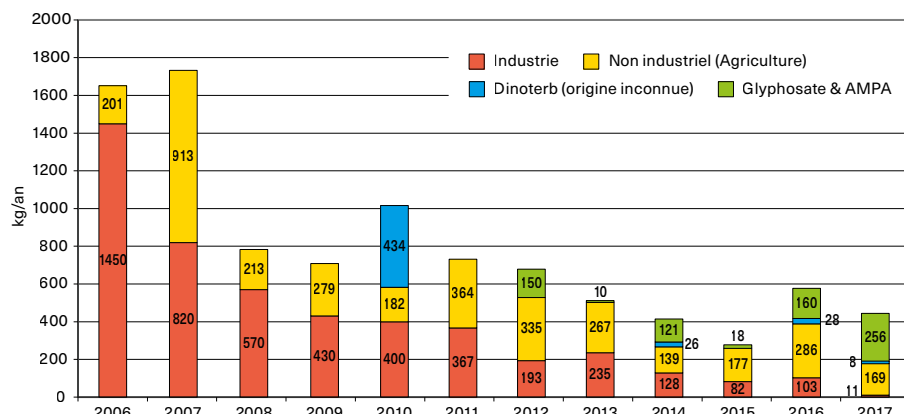


Figure 7. Charges annuelles totales en pesticides ayant transités dans le Rhône de 2006 à 2017 [10].



Épandage de pesticides sur une vigne. Photo iStock/Stoyko Sabotanov

eaux de surface (OEaux). Dans un lac de 89 km³ comme le Léman, une concentration de 0,01 µg/L représente l'équivalent d'une tonne de produit. D'autres micropolluants sont détectés: alkylphénols, bisphénol A, phytoœstrogènes, divers antibiotiques et un agent de contraste radiologique.

Les profils de concentration en micropolluants dans les eaux du Léman en fonction de la profondeur montrent un maximum entre 30 et 100 m à l'interface d'insertion des eaux du Rhône dans le Léman. En 2004, le Canton du Valais analyse donc les eaux du Rhône à la Porte du Scex et autour des sites industriels de Viège, Evionnaz et Monthey. La présence de foramsulfuron est confirmée en aval de Viège, le métalaxyl en aval de Monthey. La mépivacaïne et la carbamazépine sont retrouvées en aval du site d'Evionnaz. Les industriels confirment leur origine et collaborent^[8].

Un groupe de travail « Stratégie micropolluants VS » est créé fin 2006 entre le SEN-VS (Service de l'environnement du Valais) et les industries chimiques valaisannes. Ses objectifs sont les suivants: identifier les substances prioritaires, définir des mesures techniques et fixer des seuils de rejets. En 2008, une ligne directrice impose un maximum de 200 g/jour par substance dès 2010, anticipant toute réglementation fédérale. Cette démarche crée un socle commun d'exigences et de transparence.

La figure 6 donne un aperçu de la diminution des concentrations dans le Léman des produits phytosanitaires (métalaxyl et foramsulfuron) d'origine industrielle entre 2005 et 2010, suite aux mesures prises en amont par les industries. Soulignons également que ces deux substances n'étaient pas utilisées dans le bassin versant du Léman à cette période.

Les effets sont rapides: entre 2005 et 2010, les concentrations de métalaxyl et foramsulfuron diminuent nettement dans le Léman. Dès 2010, la concentration de métalaxyl remonte, conséquence d'une nouvelle autorisation en Europe et de son usage en viticulture dans la région.

Le suivi du Rhône met en évidence une réduction spectaculaire des charges industrielles en pesticides: de 1450 kg/an en 2005 à moins de 20 kg/an en 2017^[10]. Les apports agricoles, eux, restent stables à environ 350 kg/an (fig. 7). Les mêmes tendances sont observées pour les résidus pharmaceutiques.

Le Léman, plus grand réservoir d'eau potable d'Europe, très surveillé

Depuis 1962, la CIPEL, mise en place pour lutter contre l'eutrophisation du lac, suit l'évolution de la qualité de ses eaux en s'appuyant sur un Conseil scientifique qui fait appel à des laboratoires de recherches et d'analyse, tels que l'INRAE (France), l'Université de Genève, notamment l'Institut F.-A. Forel et le Laboratoire d'Ecologie et de Biologie Aquatique, des laboratoires cantonaux, l'EAWAG, l'EPFL, mais également des laboratoires privés. Elle fonctionne dans le cadre des législations suisse et française sur l'eau potable. Sur le Léman, les décisions réglementaires sont coordonnées entre la Suisse et la France.

L'histoire des pollutions du lac fait état du passage d'un lac oligotrophe (pauvre en matières nutritives), caractérisé par des concentrations en phosphore inférieures ou égales à 10 µg/L (avant 1900 et jusqu'au début des années 1950) à une eutrophisation sévère dans les années 1970 (89,5 µg/L de phosphore en 1979). Entre 1982 et 2000, les mesures de dépollution réduisent fortement les apports en phosphore. Dès 2005, ce sont les micropolluants qui deviennent un enjeu majeur, puis, plus récemment, les microplastiques et le réchauffement climatique.

Le Léman fournit 77 millions de m³ d'eau potable par an à plus de 900'000 personnes via une dizaine de stations de pompage. Grâce à sa qualité globale plutôt bonne, la potabilisation ne nécessite qu'un traitement simple. Les concentrations en métaux et pesticides y sont conformes aux normes. Des résidus médicamenteux apparaissent toutefois à des taux relativement élevés, notamment la metformine (~0,4 µg/L). D'origine exclusivement humaine, elle est peu éliminée en station d'épuration (fig. 9). Ses sous-produits chlorés (CNG), plus écotoxiques, restent néanmoins sans risque sanitaire notable.

Depuis 2004-2005, un total de plus de 150 pesticides fait l'objet d'un suivi dans le Léman. En 2022, 26 substances sur 161 analysées sont détectées^[11] à des concentrations oscillant entre 0,05 et 0,15 µg/L (fig. 8), soit bien inférieures aux limites suisses et européennes (0,5 µg/L pour toutes d'entre elles cumulées). Ces concentrations sont stables depuis 2015 et inférieures à celles observées de 2004 à 2007. La concentration totale des échantillons prélevés à 305 m de profondeur reste la plus élevée, probablement en lien avec l'absence de brassage profond depuis 2012.

En complément, de nombreux autres micropolluants sont suivis : jusqu'à 76 résidus médicamenteux, des anticorrosifs, quelques composés organiques et 25 éléments traces métalliques. L'EAWAG (Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologie de l'eau) a aussi étudié

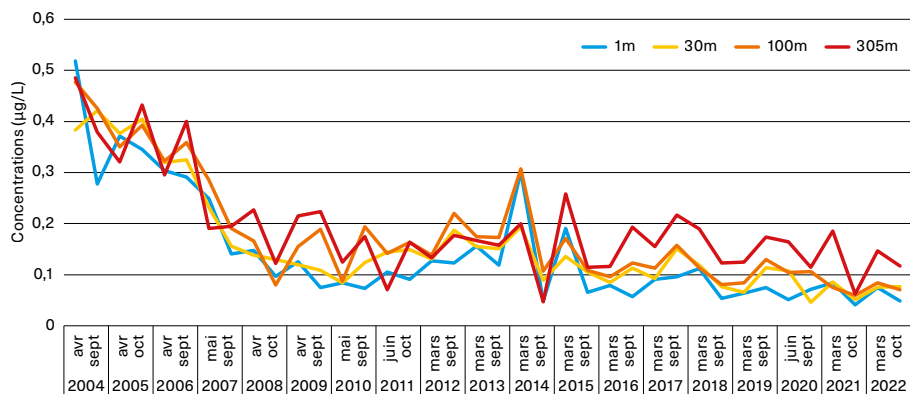


Figure 8. Évolution de 2004 à 2022 des concentrations en pesticides totaux recherchés au centre du Léman (station SHL2) à quatre profondeurs [10].

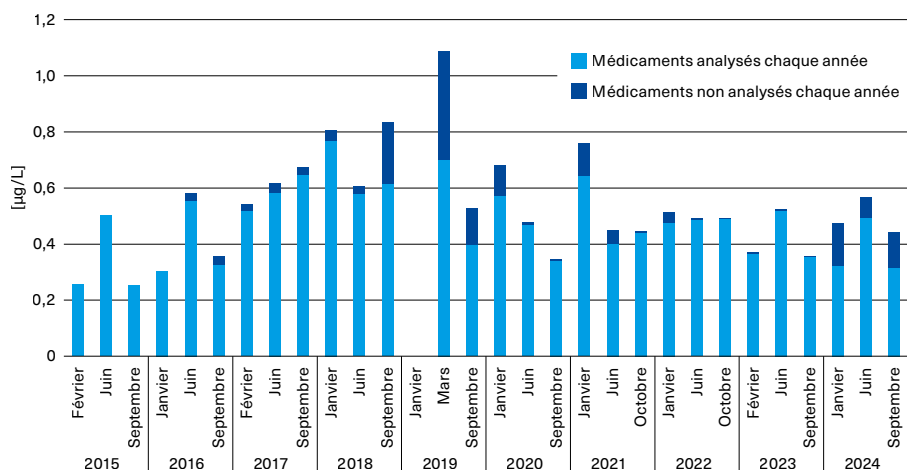


Figure 9. Résidus médicamenteux détectés au point à SHL2 du Léman entre 2015 et 2024. Moyenne de la somme des concentrations en µg/L à différentes profondeurs [13].



Le Rhône valaisan et l'une des nombreuses entreprises installées sur ses rives. Photo Olivier Maire

18 pyréthrinoides en 2021. Si le nombre de substances analysées varie peu, le panel de produits évolue régulièrement : glyphosate, glufosinate, AMPA (depuis 2015), métabolites² du chlorothalonil depuis 2020.

Entre 2020 et 2024 le nombre de pesticides recherchés fluctue entre 135 et 161, les résidus médicamenteux de 55 à 76 et les autres substances organiques sont passées de 6 à 26 en 2024^[12].

2. Substance chimique résultant, par effet cocktail, de l'interaction entre différentes molécules (pesticides, Pfas, etc.)

En 2022-2023, des screenings LC-HRMS de l'EAWAG identifient 24 pesticides, 24 résidus pharmaceutiques et une douzaine d'autres composés (acide tétrachlorophthalique, mélamine, édulcorants, benzotriazoles...). La mélamine apparaît parmi les plus concentrées (0,36 µg/L), utilisée comme résine incassable (vaisselle plastique, meuble mélaminé)^[12]. Toutes les substances disposant de critères de qualité environnementale (CQE) restent nettement en-dessous des seuils. L'écotoxicité désigne les effets nocifs de substances chimiques sur les organismes vivants des

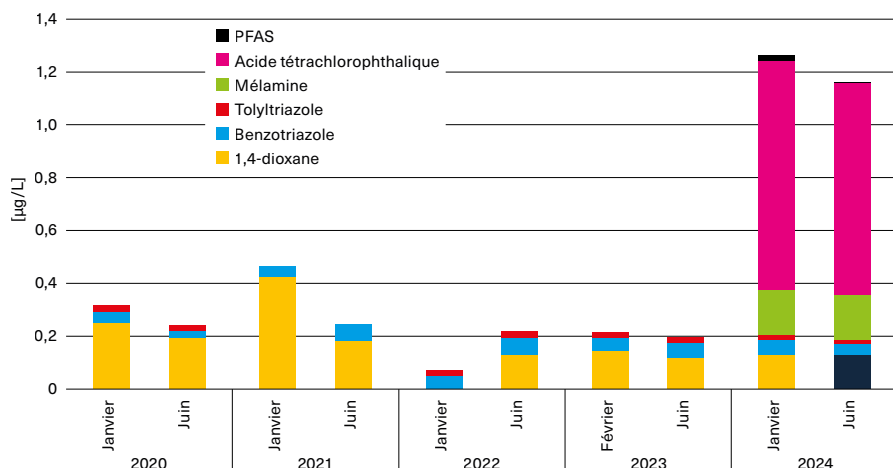
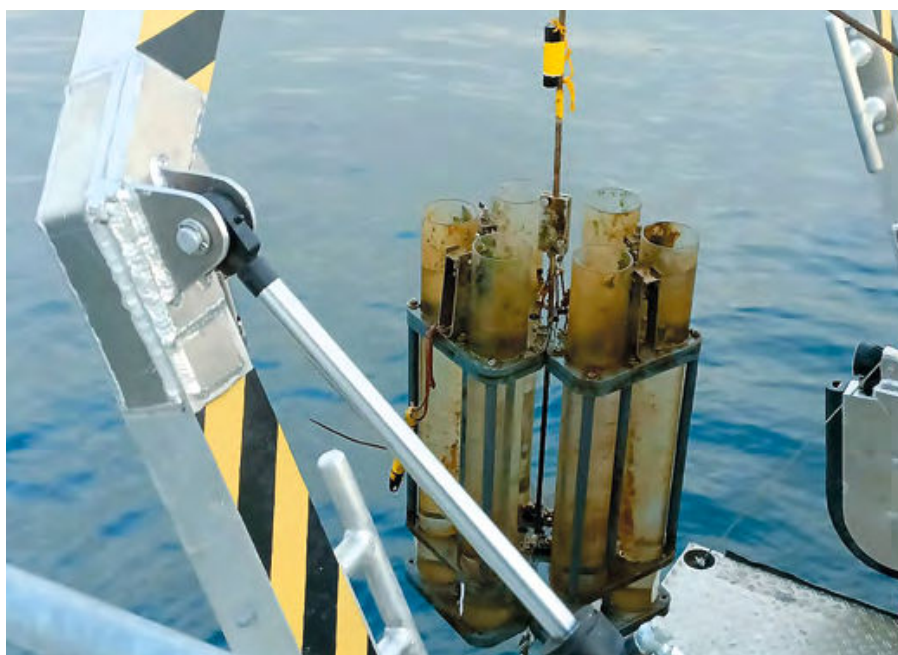


Figure 10. Autres micropolluants organiques détectés dans les échantillons prélevés au point SHL2 entre 2020 et 2024; moyenne de la somme des concentrations en µg/L à différentes profondeurs [13].



Remontée de trappes à sédiments installées dans le périmètre protégé de la plateforme LÉXLPÖRE. Photo Florian Breider/CEL

écosystèmes, en particulier les organismes aquatiques (algues, invertébrés, poissons, micro-organismes), même à de très faibles concentrations. Par exemple, l'atrazine (herbicide) montre que le CQE chronique³ (eaux de surface) est fixé à 0,6 µg/L car au-delà de cette concentration, la substance a un effet inhibiteur de la photosynthèse sur les algues et plantes aquatiques

La figure 10 donne un aperçu de la présence d'autres micropolluants organiques au milieu du Léman entre 2020-2024.

Ces campagnes donnent une image précise des micropolluants organiques présents au milieu du Léman, avec un suivi régulier à différentes profondeurs entre 2020 et 2024.

Micropolluants récents et substances émergentes

Les substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) sont recherchés dans les poissons depuis 2008. Pour des raisons de seuil de détection les premières analyses de l'eau n'ont pu avoir lieu qu'en 2023 et font état de seulement quelques ng/L de ces micropolluants, loin des valeurs limites. Ils restent sous observation mais ne présentent, selon l'état de nos connaissances, pas de risque pour les organismes aquatiques et la production d'eau potable.

En 2025, la détection de **1,2,4-triazole** dans l'eau potable (0,7 µg/L) soit 7 fois la limite fédérale de qualité (0,1 µg/L) fixée par l'Ordonnance sur l'eau potable (OPBD)

Effets cocktail des substances

Pour évaluer le risque que représentent toutes ces substances dans l'environnement, les concentrations détectées sont comparées à des valeurs seuils environnementales. Ces dernières sont supposées protéger les écosystèmes sur le long terme. Elles sont calculées sur la base de tests d'écotoxicité effectués en laboratoire et d'un facteur d'extrapolation fixé entre 10 et 1000 en fonction de la qualité et de la quantité des données à disposition. Pour le milieu aquatique, les tests sont généralement faits sur les poissons, les microcrustacés comme les daphnies et les algues. Les valeurs seuils environnementales sont déterminées par des expert-es du domaine et sont donc subjectives, ce qui explique qu'il y ait parfois des différences entre plusieurs publications. Ce sont ces valeurs seuils environnementales que l'on retrouve également dans les textes légaux. Ainsi, l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) fixe des exigences (valeurs seuils pour un certain nombre de pesticides et de médicaments). Les plus basses sont de l'ordre du ng/L pour les pesticides organophosphorés. Dans le Léman, ces seuils ne sont pas dépassés pour les substances détectées.

Mais la législation suisse, comme la plupart des législations sur la qualité des eaux, considère chaque substance individuellement. Or, comme l'ont montré les chapitres précédents, le milieu aquatique est pollué par des milliers de substances chimiques. Et l'on sait que ces substances peuvent avoir un effet conjoint appelé aussi « effet cocktail ». En 1952 déjà, deux auteurs, Hewlett et Plackett^[14], ont proposé une théorie pour décrire cet effet cocktail (fig. 11).

Cette théorie se base sur le mode d'action de la substance. En résumé, si des substances ont un mode d'action commun, on peut additionner leurs toxicités. Si leur mode d'action n'est pas semblable, elles ont une action commune, mais moins élevée. À cela s'ajoutent les cas complexes d'effets synergiques et antagonistes.

En 2014, Gregorio et Chèvre^[14] (<https://wires.onlinelibrary.wiley.com/doi/abs/10.1002/wat2.1018>) ont montré que le risque du mélange de substances chimiques dans le Léman était élevé avant 2007. Ceci était dû notamment aux rejets industriels. Lorsque ces rejets ont diminué, le risque a diminué drastiquement, sauf en 2011, année au cours de laquelle on a observé un pic du pesticide cyclosulfamuron. Dans le Rhône en revanche, le risque du mélange était élevé toute l'année 2010 durant laquelle il a été calculé. Cela était dû à des insecticides comme le diazinon ou le lufenuron.

Les espèces les plus à risque dans le Rhône sont les microcrustacés (très sensibles aux insecticides) et les poissons.

Nathalie Chèvre
Ecotoxicologue, Professeure associée à l'Université de Lausanne

3. Les Critères de Qualité Environnementale (CQE) dite chronique sont des valeurs seuils utilisées en Suisse et en Europe pour protéger les organismes aquatiques contre les effets à long terme (toxiques) d'expositions de longue durée des micropolluants et produits phytosanitaires.

	Action jointe similaire	Action jointe dissimilaire
Non-interactive	Action similaire simple	Action jointe indépendante
Interactive	Action similaire complexe	Action jointe dépendante

Figure 11. Description des effets d'un mélange suivant le mode d'action des substances qui le compose.



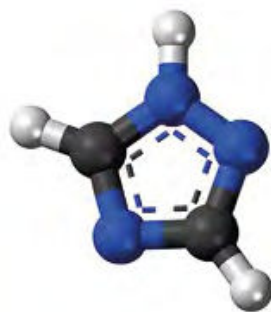
Marc Bernard, ingénieur en chimie des eaux et limnologue. Originaire des bords du Léman et responsable de la qualité des eaux au Service de l'environnement du Canton du Valais pendant plus de 30 ans, Marc Bernard

connaît particulièrement bien les rivières du Valais et le contexte hydrologique du bassin versant lémanique ainsi que l'histoire de l'évolution de la qualité des eaux du Léman. De 1990 à 2020 il a représenté le canton du Valais à la Commission Internationale de la protection des eaux du Léman (CIPEL) et a participé à de nombreux groupes de travail, dont le Conseil scientifique. Depuis qu'il a quitté ses fonctions à l'Etat du Valais, il œuvre toujours dans le domaine de la protection des eaux puisqu'il a rejoint le comité de l'ASL et Pronatura en Valais. Président du club de plongée de Sion et de la Section Valais de la Fédération suisse des sports subaquatique (FSSS), il organise depuis 2023 des cours de biologie aquatique pour les plongeurs.

a conduit le Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT) à entreprendre des investigations qui évaluent la charge dans le Léman à 70 tonnes. L'origine industrielle est confirmée mais, sur la base des conclusions du rapport du SCATH, les autorités suisses jugent les niveaux sans risque pour la santé humaine ou animale. Du côté français, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) estime, d'après les résultats de ses études écotoxicologiques, que la valeur sanitaire maximale pouvant être atteinte est de 51 µg/L. Le taux de 1,2,4-triazole évalué dans le Léman est ainsi 70 fois inférieur à cette norme.

Bibliographie

- [1] CIPEL (1984): Le Léman, synthèse des travaux de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman contre la pollution. 1957-1982, 647 p
- [2] Favreger, P-Y. et Vernet, J-P, (1980): Évolution de la pollution des sédiments. Rapport sur les études et recherches entreprises dans le bassin lémanique, Conseil scientifique CIPEL (*ci-après Rapp CIPEL Campagne X*), Campagne 1979, 265-274.
- [3] Loizeau, J-L, Edder, P, de Alaencastro, LF, Corvi, C et Ramseier Gentile, S, (2013): La contamination du Léman par les micropolluants – Revue de 40 ans d'études. Arch.Sci. 66, 117-136.
- [4] Berner C. (1976): Pollution mercurielle dans le bassin lémanique. Rapp CIPEL, Campagne 1975: 335-353.



Molécule de 1,2,4-triazole

Le SEN-VS a mis en place un suivi de cette substance dans les analyses réalisées régulièrement sur les eaux du Rhône et a imposé une norme stricte dans les rejets industriels, soit celle de la ligne directrice du canton du Valais qui limite ces rejets à un maximum de 200 g/jour.

Le **Cyclobutrifluram (Tymirium)**, nouvelle molécule produite par Syngenta, est apparenté aux PFAS. Ce nématicide et fongicide peut affecter les organismes aquatiques. Il soulève donc des inquiétudes en raison de sa persistance et de son métabolite TFA. L'ASL espère que cette nouvelle substance produite par Syngenta sera également suivie de près et ne se retrouvera pas dans le Léman.

En janvier 2026, des traces de **6PPD** et de son dérivé toxique **6PPDq** issues de l'abrasion des pneus sont détectées dans les eaux du lac d'Annecy. Quand l'ASL mentionne que les poussières de pneus représentent la plus grande proportion de microplastique qui arrive dans le Léman avec plus de 33 tonnes par an (33%), la situation apparaît préoccupante^[16]. Des campagnes d'analyses sont prévues en 2026.

L'EAWAG publie le 15 janvier 2026 une information sur l'insecticide **Fipronil** détecté dans les cours d'eau suisses à des concentrations critiques pour les organismes aquatiques, dépassant le critère

de qualité environnementale chronique (CQE chronique) fixé à 0,77 ng/L. Dans certains cas, les concentrations atteignent 10 ng/L, bien au-dessus du seuil d'écotoxicité aiguë (3,2 ng/L) ou de la concentration instantanée maximale à ne pas dépasser. Il est considéré comme l'un des insecticides les plus toxiques actuellement détectés dans les eaux suisses. Son utilisation comme produit phytosanitaire est interdite depuis des années. Les produits antiparasitaires pour animaux domestiques constituent la principale source de Fipronil. Son existence dans le Léman n'est pour l'instant pas documentée mais il est probablement présent, compte tenu des apports des STEP.

Conclusion

L'histoire des micropolluants dans le Léman reflète l'évolution des usages domestiques, agricoles et industriels dans le bassin lémanique, ainsi que l'amélioration des techniques analytiques. Des contaminants anciens comme le mercure ou les PCB sont désormais en baisse, mais d'autres substances émergent en permanence (PFAS, additifs industriels, résidus médicamenteux, microplastiques, insecticides récents).

La surveillance doit rester soutenue, car toute molécule persistante utilisée dans le bassin versant présente un risque élevé d'atteindre le lac. Le Léman, ressource stratégique pour l'approvisionnement en eau potable, bénéficie toutefois d'un suivi très poussé et de traitements efficaces.

L'auteur et l'ASL remercient la CIPEL pour la mise à disposition des synthèses figurant dans son tableau de bord technique et pour l'ensemble des travaux de recherche scientifiques et des données qui l'alimentent.

[5] CIPEL (2002): Plan d'action 2001-2010, Tableau de bord technique 2002. Indicateur L3.2.2 micropolluants dans la chair des poissons (mercure).

[6] CIPEL (2020): Plan d'action 2011-2020, Tableau de bord technique 2020. Indicateur L7 micropolluants dans les poissons (mercure).

[7] Babut, M. et al., (2021): Micropolluants organiques & mercure dans les poissons du Léman, rapp CIPEL campagne 2020, 157-182)

[8] Bernard, M., Arnold, C., Edder, P. et Ortelli, D. (2007): Micropolluants dans les eaux du Rhône. Rapp. CIPEL Campagne 2006, 163-172.

[9] Ortelli, D., Edder, P., Klein, A. et Ramseier Gentile, S. (2014): Métaux et micropolluants organiques dans les eaux du Léman. Rapp. CIPEL., Campagne 2013, 69-82.

[10] Bernard, M., Fauquet, L., Mange, P. et Rossier, J. (2018): Micropolluants dans les eaux du Rhône. Rapp. CIPEL., Campagne 2017, 127-144

[11] Plagellat, C., Oriez, A., Chèvre, N. (2023). Métaux et micropolluants organiques dans les eaux du Léman, Rapp. CIPEL, Campagne 2022, 118-187

[12] Plagellat, C., Bourgeois, E., Jaussi, M., Daouk, S., (2024): Micropolluants dans les eaux du Rhône et du Léman, Rapp. CIPEL, Campagne 2023, 102-177

[13] CIPEL (2025): Plan d'action 2021-2030, Tableau de bord technique 2025. Indicateur L3 Micropolluants dans les eaux du lac, 11-12

[14] Hewlett, P-S. and Plackett, R-L, (1952): J. Royal Statistical Society B14, 141-163.

[15] Gregorio, V. and Chèvre, N., (2014): Assessing the risks posed by mixtures of chemicals in freshwater environments: case study of Lake Geneva, Switzerland. Wires Water.

[16] ASL, (2025): Léman Plastic Action, Rapport final, Genève, 37p.

Net'Léman, le grand nettoyage du lac, 2 et 3 mai 2026

La propreté d'un lac et des cours d'eau qui l'alimentent constitue un bien économique, environnemental et social. Malgré les CHF 200 millions¹ annuels dédiés au nettoyage urbain en Suisse, ainsi que la modernisation des infrastructures et des stations d'épuration, encore beaucoup trop de déchets sont retrouvés dans le milieu naturel. Les impacts en termes de pollution sont importants.

Agir en amont, à savoir ne rien jeter dans le lac, permettrait de réduire cette pollution qui met en péril les écosystèmes aquatiques mais il a malheureusement été démontré que 90% des déchets retrouvés dans le Léman proviennent de l'activité «terrestre».

Depuis 2005, Net'Léman, le plus grand nettoyage lacustre d'Europe, réunit durant le même week-end 1000 bénévoles de tous âges et horizons, volontaires à terre, équipes de plongée certifiées, personnes pratiquant la navigation, le paddle, le canoë et autres partenaires lacustres, dans le but de préserver la beauté et la santé du Léman.

En douze éditions, plus de 127'000 kg de déchets de toutes sortes ont été retirés des rives ou des fonds du lac et pris en charge par les voiries des villes et des communes participantes. Fonds, berges, ports, débarcadères, quais, plages, ainsi que les lieux les plus fréquentés durant l'année, sont passés au peigne fin, car les déchets ne connaissent aucune frontière.

Les objectifs de l'action sont multiples. En effet, l'implication de la société civile permet non seulement de nettoyer les rives et les fonds du lac sur une dizaine de sites tout autour du Léman, mais aussi de trier et comptabiliser l'entier de la récolte en vue d'alimenter la base de données statistiques sur la nature et la quantité de déchets, dans le but de trouver les moyens d'en réduire le flux. En outre, la

1. Source : Swissinfo.ch https://www.swissinfo.ch/fre/sci-tech/statistiques_une-montagne-de-dechets-a-nettoyer/43856208



portée médiatique de l'événement favorise la sensibilisation de l'ensemble de la population sur la quantité de déchets qui se retrouvent dans l'environnement et permet de relayer les bonnes pratiques en vue de changer les comportements.

13^e édition sous la thématique de la pollution due au plastique

Grâce à la participation des volontaires, en moyenne 10 t de déchets sont récupérés à chaque édition avant d'être triés et, pour certains, recyclés. Lors de l'édition précédente, seulement 3,5 t ont été récoltées, qui confirme la tendance vers une diminution du tonnage de déchets. Malgré cette diminution, le nombre et la diversité des déchets plastiques laissent songeur.

C'est pourquoi la campagne de communication et de sensibilisation de l'événement se concentre depuis plusieurs années sur les moyens de réduire la pollution plastique. La modélisation Léman Plastic Action menée par l'ASL et EA (*Lémaniques 132*) montre que 100 tonnes de plastiques arrivent chaque année dans le Léman.

Bienfaits

Environnementaux

Net'Léman permet de

- soulager le lac de nombreux déchets potentiellement polluants
- informer sur la problématique et sensibiliser aux bonnes pratiques
- récupérer les déchets spéciaux (piles, batteries, pneus)
- valoriser les déchets recyclables (PET, PE, Alu-fer, verre)
- réduire l'apport de déchets plastiques dans le Léman avant qu'ils ne se fragmentent.

Sociaux

Net'Léman

- est une action accessible à toutes et tous qui favorise les liens entre les générations
- apporte un enrichissement tant au niveau éducatif qu'au niveau social
- permet d'agir de manière concrète, à son échelle
- offre matière à réfléchir à des solutions et à les partager
- constitue un bel exemple de solidarité

Économiques

Net'Léman

- engage un grand nombre d'acteurs locaux tels que des associations, sections de sauvetage, clubs nautiques, commerces et hôtels riverains, collectivités, police du lac.
- permet de préserver la beauté et la santé du Léman, contribuant ainsi au rayonnement de la région.
- contribue aux efforts des voiries et équipes de nettoyage

Lors de cette 13^e édition, un atelier sera proposé sur chaque secteur afin d'inviter les bénévoles et le public à mieux connaître les différentes sources de pollution plastique et de réfléchir aux solutions pouvant être mises en place à tous les niveaux pour endiguer ce fléau.

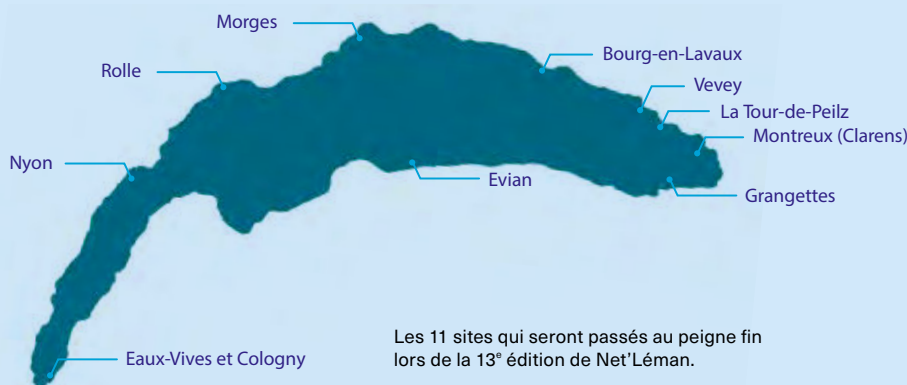
Vous désirez participer à cet événement sur l'un des onze sites tout autour du lac ?

Les inscriptions seront ouvertes début avril. Pour être informés de la date exacte, inscrivez-vous à notre newsletter: <https://asleman.org/newsletter/>

Cet événement est destiné aux familles et particuliers, ainsi qu'à des clubs, associations, etc.

Les entreprises (volontariat) ou les groupes qui désireraient organiser une opération de ramassage de déchets à une autre date sont invités à prendre contact:

- asl@asleman.org ou
- tél. +41 22 736 86 20 ou
- asleman.org/pour-les-groupes/



infos@asl

Conférences en ligne

Plastiques dans le Léman, overdose?

En Suisse, ce sont près de 14'000 tonnes de macroplastiques et de microplastiques qui se disséminent chaque année dans la nature, rejetées dans les sols, les eaux de surface et leurs sédiments, échappant ainsi aux mécanismes de rétention et à l'élimination. Ces déchets se fragmentent en particules invisibles qui se logent insidieusement partout. Cette invasion figure parmi les plus grands défis environnementaux que l'humanité a engendrés et auxquels elle doit faire face aujourd'hui. Pour en savoir plus sur cette problématique et les solutions susceptibles d'endiguer ce fléau, Alexis Pochelon, responsable de projet au sein de l'ASL a animé un webinaire le 15 décembre 2025 auprès de 80 personnes dans le cadre du projet Lémanoscope.

Le Léman, l'éveil d'un peuple

De la perle alpine chantée par les poètes au lac étouffé par la pollution dans les années 1970, le Léman a failli sombrer. Mais face à l'asphyxie des eaux, des voix se sont élevées: citoyens, pêcheurs, journalistes, scientifiques se sont engagés et ont uni leurs forces pour alerter, mobiliser et restaurer un écosystème en danger. Une épopée humaine, écologique et citoyenne qui raconte comment une société civile déterminée a relevé le défi.

Robin Pittet, responsable de projet au sein de l'ASL et co-commissaire de l'exposition « Léman l'éveil d'un peuple » a présenté cette histoire le lundi 9 mars dernier lors d'une conférence en ligne suivie par 60 personnes.

Vous pouvez revoir ces conférences et les 17 précédentes sur notre page Youtube ou via notre site internet: asleman.org/webinaires

Le programme des prochaines conférences est en création. Pour en connaître les dates, inscrivez-vous à notre Newsletter: asleman.org/newsletter

Soirée de clôture de Lémanoscope

« Lémanoscope », projet de l'EPFL, l'ASL, l'EAWAG et l'UNIL, est arrivé à son terme et les résultats ont été présentés lors d'une soirée d'échanges le 10 février à l'EPFL, à laquelle plus de 100 personnes ont participé. Une table ronde réunissant



Les intervenants à la table ronde ont relevé la qualité du travail effectué par les bénévoles du projet Lémanoscope. Photo ASL



Conférence sur le plastique dans le Léman auprès de la filière de la construction. Photo ASL

Retour sur les rencontres hivernales avec le public

Conférence: secteur de la construction et pollution plastique

À l'invitation de Cobaty Léman, l'ASL a eu l'opportunité de détailler ses activités et sa mission lors de leur réunion mensuelle, qui a eu lieu à Thonon-les-Bains, le 19 janvier dernier. Cette fédération rassemble les métiers liés à la construction, de l'architecte au peintre, en passant par le carreleur et le notaire. La question du plastique dans le secteur de la construction, qui est le deuxième plus grand contributeur à la pollution plastique du Léman, était au centre des discussions. Une occasion unique d'informer cette filière des sources de pollution qu'elle peut engendrer: peinture de façade, fibres de plastique dans le béton projeté, petit matériel de chantier et autres mousses isolantes. Une rencontre riche en discussions et en rencontres avec les 53 participants du secteur privé dans le cadre des actions que l'ASL met en œuvre pour diminuer la pollution due au plastique dans le Léman.

Conférence « Le Léman, un grand lac au temps des selfies »

Sur invitation d'Asters, le conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, l'ASL a donné une conférence le 22 janvier dernier au Manoir de Novel (Annecy). Jean-Marcel Dorioz, vice-président de l'ASL a présenté aux 80 participants les particularités du fonctionnement écologique des grands lacs en s'appuyant sur le cas bien documenté du Léman.

Journée mondiale des zones humides

Le dimanche 2 février, à l'occasion de la journée mondiale des zones humides, l'ASL était présente à la Maison de la pêche à Genève pour animer deux ateliers. La première partie de l'activité était dédiée à une conférence sur la végétation

aquatique avec un focus sur leur présence dans le petit lac genevois, suivie d'une présentation sur le rôle important qu'elle joue, notamment dans le cycle de vie de certains oiseaux d'eau. Puis, les 90 personnes présentes ont pu observer la grande diversité d'oiseaux passant l'hiver sur les eaux calmes de la lagune des Eaux-vives: près de 30 espèces d'oiseaux dans un espace renaturé d'à peine 15'000 m²! Cette activité a été réalisée en partenariat avec l'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN), le groupe ornithologique du bassin genevois (GOBG) et le groupe des jeunes de Nos Oiseaux.



Observation des oiseaux d'eau lors de la journée des zones humides. Photo ASL

Rencontres de l'eau

La 14^e journée des Rencontres de l'eau organisée par La Maison de la Rivière, l'Université de Lausanne et la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) a eu lieu de vendredi 6 février. Cette journée de conférences et d'informations est une plateforme d'échanges entre institutions, associations et ONG dont les activités sont liées à l'eau. La journée est également ouverte au grand public.

Dans ce cadre, Adrien Bonny, responsable de projet senior au sein de l'ASL a donné une conférence sur le projet « Léman Plastic Action » de l'ASL. Il a ainsi présenté au public les résultats de cette modélisation des flux de plastiques vers le Léman, ainsi que des pistes de solutions pour endiguer cette pollution.

des scientifiques et des représentants des autorités a mis en lumière l'importance de la participation de la société civile à des études scientifiques pour développer la compréhension des enjeux lémaniques.

En effet, cette étude de science participative a permis d'obtenir des résultats robustes grâce aux 3'500 mesures effectuées par les bénévoles.

Le projet a également privilégié les moments d'échanges entre scientifiques et participants lors de soirées, webinaires et visites de lieux emblématiques pour la recherche scientifique.

Le Lémaniques du mois de juin prochain reviendra plus en détails sur ce projet d'envergure et sur les résultats obtenus.

Halte aux Renouées

L'action « Halte aux renouées », initiée en 2013 se poursuit grâce à l'engagement fidèle de nombreux bénévoles, au soutien de communes françaises et suisses par l'intermédiaire de leurs élus et services techniques, ainsi qu'à l'appui financier des Cantons de Vaud et de Genève, du Fonds Electricité Vitale Vert et de la Loterie romande en 2025.

Durant la saison 2025, 315 bénévoles se sont mobilisés sur le terrain. Au total, 6'826 kg de renouées ont été arrachés sur 282 stations réparties dans 37 communes lémaniques. Ces interventions représentent 1'750 heures de travail cumulées par les bénévoles, soit 279 demi-journées d'action entre avril et octobre.

Les résultats sont encourageants : 48 stations n'ont présenté aucune repousse cette saison, témoignant de l'efficacité d'un suivi régulier et d'un engagement sur le long terme.

Le bilan détaillé de la saison 2025 est disponible sur www.asleman.org/actions/renoues.

Vous souhaitez, vous aussi, contribuer concrètement à la préservation de la biodiversité lémanique en rejoignant nos équipes sur le terrain. **Le calendrier des arrachages de la saison 2026 sera disponible sur notre site internet dès mi-avril : asleman.org/halte-aux-renouees.**



Des bénévoles à l'action sur un foyer de Renouées à Bussigny. Photo ASL

Activités

EAU'tour du Léman, les camps d'été de l'ASL

Camp résidentiel de 6 jours, EAU'tour du Léman propose une aventure inoubliable à bord de la Demoiselle, barque latine du XIXème siècle. Les 22 enfants embarqués, âgés de 10 à 13 ans, sont accompagnés de 6 membres d'équipage et de 4 monitrices et moniteurs. Ils découvrent les richesses du monde vivant du Léman en naviguant de port en port. Pendant la navigation et aux escales, jeux, animations, initiation à la pratique de la navigation à la voile, observations scientifiques, découvertes du monde sous-lacustre, balades et baignades sont organisés pour la plus grande joie des enfants. Plus qu'une semaine d'aventures et de découvertes, il s'agit d'une vraie école de vie qui restera gravée dans les mémoires des jeunes mousses.

- **Camp 1:** du 29 juin au 4 juillet
- **Camp 2:** 13 juillet au 18 juillet
- 10 à 13 ans sachant nager
- CHF 650 (membre ASL CHF 620)

Pour obtenir le formulaire d'inscription, merci d'envoyer un mail à etl@asleman.org ou de le remplir sur notre site internet : www.asleman.org/sensibilisation/jeunesse

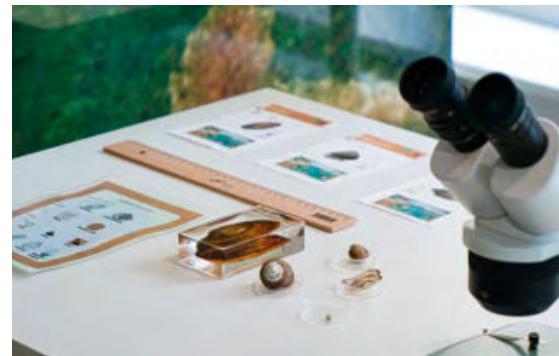
Aux familles faisant face à des difficultés sociales et financières : n'hésitez pas à prendre directement contact avec le fonds Mimosa de la Croix-Rouge.



Plongée dans la nature du Vieux Rhône lors du camp EAU'tour du Léman. Photo ASL

Espace Léman - un centre nature dédié au lac

Lieu d'accueil « libre », d'animation et d'exposition, l'Espace Léman a été ouvert en janvier 2024 dans le but de faire découvrir les richesses du Léman et surtout, de faire progresser la prise de conscience de l'importance de le protéger. Au vu des activités proposées, il a rejoint le « réseau suisse des centres nature ».



La démarche scientifique est au cœur des ateliers proposés aux classes. Photo ASL

Labo Léman Ateliers pour les classes

Les ateliers scientifiques « À la découverte du monde lacustre », conçus pour les classes de 5P-8P à 9^e CO de Genève, semblent répondre à un réel besoin puisque tous les créneaux proposés affichent complet jusqu'à la fin de l'année scolaire (65 classes inscrites).

Ces ateliers ont pour objectif de faire connaître la biodiversité lémanique à travers une démarche scientifique basée sur la détermination de 25 espèces de la flore et de la faune lacustres grâce à des indices. Les enfants étudient ensuite leurs interactions et les rôles cruciaux que ces espèces jouent dans l'équilibre fragile du lac.

Animations pour les familles et le grand public

D'autres ateliers sont régulièrement proposés pour élargir encore l'offre de sensibilisation. D'une durée de 90 minutes, ils sont destinés aux familles (enfants dès 8 ans) le mercredi de 14 h à 15 h 30 et au grand public de 18 h à 19 h 30. Les thématiques proposées sont :

- Rencontres aquatiques, à la découverte des poissons du Léman
- Les ailes du Léman, découvrir les oiseaux du lac
- Vie cachée du Léman, mollusques et crustacés sous la loupe
- Herbiers sous-lacustres, les secrets des plantes du Léman
- Envers du décor, les pollutions qui menacent le Léman

En plus des thématiques liées à la faune et à la flore, l'ASL accueille des animations portées par d'autres personnes ou groupes, notamment :



Selon la météo, l'atelier «Chantez le Léman» peut avoir lieu au bord du lac. Photo Circé Luginbühl

NOUVEAU

Atelier musical: Chantez le Léman!

Cet atelier vocal, animé par Circé Luginbühl, chanteuse et professeure de chant formée à la méthode CVT (Complete Vocal Technique), invite le public à chanter le Léman dans une ambiance chaleureuse et ludique.

Ouvert à toutes et tous, sans aucun pré-requis, il n'est pas nécessaire de savoir lire une partition, tout se fait à l'oreille. Il suffit d'avoir envie de chanter dans la bonne humeur.

Ouvert à toutes et tous, sans aucun pré-requis, il n'est pas nécessaire de savoir lire une partition, tout se fait à l'oreille. Il suffit d'avoir envie de chanter dans la bonne humeur.

Au vu du succès rencontré lors de la première session qui a eu lieu le 19 février dernier, de nouvelles dates sont agendées les 27 mars et 26 juin.

NOUVEAU

Atelier «La laine en famille»

Découvrez en famille, les propriétés étonnantes de la laine naturelle et son rôle essentiel dans la réduction des plastiques au quotidien. Les participants sont guidés dans la création de bouillottes sèches 100 % laine locale genevoise et noyaux de cerises, durables et apaisants et locales.

À travers ces rencontres, l'ASL et Swiss Woolness Wellness souhaitent transmettre une vision du bien-être profondément ancrée dans la nature, la simplicité, le savoir-faire local et le plaisir du partage. Une invitation à ralentir, à se reconnecter à des matières naturelles, à vivre un moment authentique et proposer une solution concrète à la protection de la nature.

Enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un ou plusieurs adultes

Retrouvez tous les ateliers proposés sur le nouvel agenda de notre site internet: asleman.org/agenda

Repas des bénévoles et partenaires

L'implication de la communauté bénévole de l'ASL est un atout majeur de l'association. Sans l'aide des milliers de personnes qui prennent part à nos divers projets, ainsi que de nos précieux partenaires et soutiens financiers, il ne serait pas possible à l'ASL de déployer son intense



Le repas des bénévoles et partenaires, une occasion d'échanger sur les actions menées par l'ASL. Photo ASL

activité. Elle tient donc à les remercier chaleureusement et les invite chaque année à un repas convivial.

Le 4 février à Genève, les bénévoles et partenaires du bout du lac se sont retrouvés aux Bains des Pâquis, dans une ambiance conviviale avec vue sur le lac. L'occasion de se retrouver pour discuter de l'année écoulée et évoquer les défis à venir. Nous remercions vivement toute l'équipe de la buvette des Bains des Pâquis qui, comme chaque année, nous a régales.

Le 5 février dans le canton de Vaud, c'est à Buchillon que les bénévoles et partenaires vaudois engagés dans l'arrachage des renouées asiatiques se sont retrouvés. La commune a gracieusement mis à disposition la salle communale ainsi que les boissons. Monsieur Laurent Théron, municipal, a adressé un message de remerciement à la trentaine de bénévoles présents. L'ASL a ensuite salué l'engagement de chacun au cours de la saison 2025 et présenté le palmarès des bénévoles les plus assidus, dont le premier a participé à 33 interventions. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dînatoire convivial, propice aux échanges sur la saison écoulée.

Sorties nature de l'ASL

Fête de la Nature

L'ASL organise plusieurs activités dans le cadre de la Fête de Nature:

Le 20 mai à Epalinges, un atelier «l'eau, source de vie», est proposé aux familles, enfants dès 5 ans. L'animation commence au Refuge du Chaugand où l'ASL vous invite à enfiler vos bottes et à partir à la découverte des animaux qui peuplent nos rivières après avoir marché une quinzaine de minutes dans la forêt. À l'aide de passoirs et de cuillères, nous irons les observer. Nous réfléchirons ensemble à l'importance de ces petits êtres vivants et aux risques qu'ils encourrent en conséquence de l'artificialisation des rivières et des pollutions.

Le 20 mai à Versoix, l'animation «Le dessin pour mieux observer le Léman» est une invitation à la contemplation de la vie au bord du lac. Après un moment d'imprégnation du lieu et de compréhension des interactions entre les diverses espèces, la



Le dessin d'observation est un bon moyen de s'immerger dans la nature. Photo ASL

transcription par le dessin du perçu de chacun permet de mieux appréhender les détails de la vie lacustre ou d'apporter sa vision personnelle de l'ambiance ressentie au bord de l'eau. Delia Meyer de «Dessin Nomade» guidera les participants et chacun repartira avec ses impressions formulées à travers ses dessins.

Inscriptions sur fetedelanature.ch/evenements

Éveil du Léman

L'ASL vous propose de profiter des moments de calme de l'aube pour découvrir, grâce à l'enthousiasme communicatif de ses spécialistes, la faune et la flore lacustres. Après une première partie dédiée à l'observation de l'avifaune avec un expert en biodiversité lémanique, la sortie se poursuit avec masque et tuba pour prendre le temps d'admirer ce qui se passe sous la surface de l'eau et de percevoir la vie évoluant dans le doux mouvement des herbiers. Les fiches de détermination de l'ASL vous guideront pour vous inciter à en savoir encore plus sur la biodiversité du Léman.

Retrouvez les dates sur l'agenda en ligne: asleman.org/agenda

Soutenez l'appel en faveur de l'eau potable

En Suisse, l'eau potable est une évidence. Pourtant, cette certitude est en train de vaciller: les pesticides et les produits chimiques tels que les PFAS polluent nos eaux. Des études montrent que ces substances mettent notre santé en danger et polluent l'environnement.

À Berne pourtant, les interventions visant à minimiser les efforts en faveur de la protection de l'eau se succèdent, de manière totalement irresponsable.

L'ASL a rejoint l'alliance pour une eau saine et demande au Conseil fédéral et au Parlement de protéger sérieusement notre eau potable.

Vous pouvez soutenir cette démarche en signant l'appel et en le relayant autour de vous: eau-saine.ch

Danielle Roesch, bénévole à l'ASL

Danielle Roesch, bénévole fidèle depuis 2019 dans le cadre du projet « Halte aux Renouées », se livre lors de notre interview:

« Il y a six ans, quittant mon activité professionnelle pour passer en mode vacances éternelles, j'ai compris que lever tard, télé, resto, dodo me feraient vite glisser sur le toboggan du blues et que ciné, expos, concerts et tutti quanti ne me suffiraient pas non plus. J'avais besoin de me rendre utile tout en ayant des activités qui me plaisent vraiment.

Un coup d'œil aux annonces publiées sur benevol-jobs.ch m'a permis de trouver une, puis deux, puis plus encore d'offres d'engagements bénévoles qui me convenaient, certaines ponctuelles et d'autres régulières.

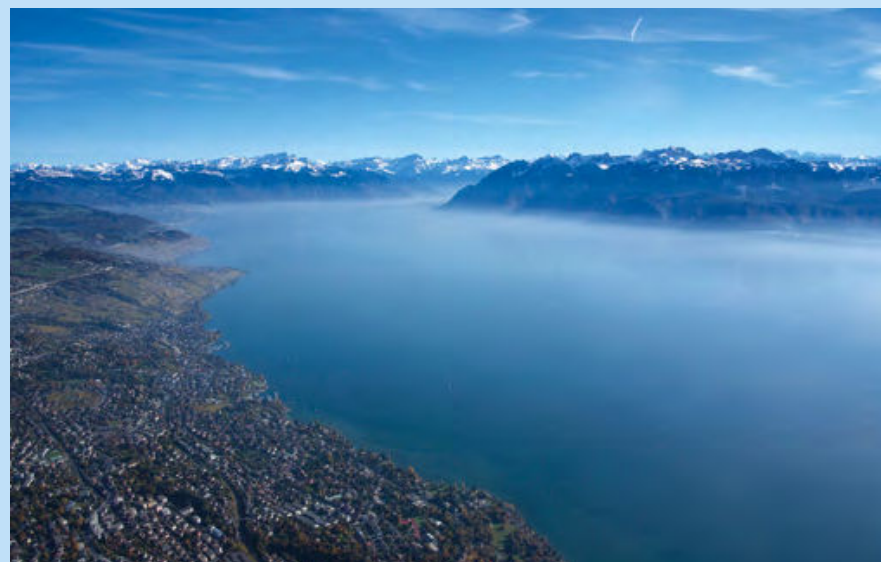
Avec l'ASL, je peux être en contact direct avec la nature, travailler sur les rives du Léman ou en bord de rivière, me dépenser physiquement dans de chouettes décors et pour une 'bonne cause', celle de la préservation, entre autres, de la qualité de l'eau.

Être bénévole à l'ASL, c'est participer autant de fois qu'on le souhaite, dans mon cas chaque année de mars à octobre depuis 2019, à des actions de nettoyage de zones, d'arrachages de plantes invasives et nuisibles à la biodiversité ou autres. On s'inscrit sur le site, autant de fois que souhaité ou possible, aux dates qui nous arrangent et aux actions qui nous plaisent, tout au long de la saison.

Être bénévole à l'ASL c'est aussi découvrir des lieux que je ne connaissais pas, y retourner en balade ou pour y faire des photos, longer des rivières me rappelant celles de mon enfance.

Enfin, être bénévole à l'ASL c'est passer de bons moments dans la mixité des genres et des âges, qui peut être absente d'autres types de bénévolats, c'est faire connaissance de personnes que l'on ne croiserait pas nécessairement ailleurs, même si l'on ne se revoit pas ailleurs, et c'est aussi trouver des pistes vers d'autres activités bénévoles.

Aimant la diversité, je suis impliquée dans cinq activités bénévoles très diverses qui correspondent tout à fait à mon idée que le bénévolat, c'est un cadeau dans les deux sens et je ne vole à quiconque un éventuel emploi rémunéré.»



Une des magnifiques photos que Jean-Michel Zellweger a mis gracieusement à disposition de l'ASL.



Bulletin trimestriel de l'association pour la sauvegarde du Léman (ASL)

Numéro 138/mars 2026

Responsable de la rédaction

Raphaëlle Juge Tél. +41 79 336 87 37
raphaelle.juge@ik.me

Secrétariat général

Suzanne Mader • Rue des Cordiers 2
CH-1207 Genève • Tél. +41 22 736 86 20
www.asleman.org • asl@asleman.org

Adhésion à l'ASL et dons

IBAN CH60 0900 0000 1201 5316 0

Tirage 14'000 exemplaires

(8'000 ex. sur papier 100% recyclé, 6000 ex. par email)

Impression Atar Roto Presse SA, Genève

Faites un don à l'ASL

www.asleman.org/fr/dons

Vous désirez faire un geste pour le Léman, source de vie? C'est facile!

Rendez-vous sur notre site internet à la page « Nous soutenir » et choisissez votre mode de paiement (TWINT, carte de crédit, Paypal) ou par CCP 12-15316-0

L'ASL vous remercie d'avance de votre soutien!

